



Geolocation

N°78903  
màj : 17/09/2020

## Parc du Grand Séminaire

**Rue Paul Coxe**  
**13014 Marseille**  
**France**

Contactez la commission

**Mission Cinéma de la Ville de Marseille**

✉ | 📞 +33 (0)4 91 14 64 24



WWW.FILMFRANCE.NET

Crédits : Ville de Marseille - Sophie Guillermain



WWW.FILMFRANCE.NET

Crédits : Ville de Marseille - Sophie Guillermain



WWW.FILMFRANCE.NET

Crédits : Ville de Marseille - Sophie Guillermain



WWW.FILMFRANCE.NET

Crédits : Ville de Marseille - Sophie Guillermain



WWW.FILMFRANCE.NET

Crédits : Ville de Marseille - Sophie Guillermain

## TYPE DE LIEU

CATÉGORIES

Parc

ENVIRONNEMENT

Parc ou jardin

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le domaine de Saint Joseph dépend du territoire des Aygalades dont il est séparé lors de la fondation du village de Saint Joseph en 1648.

C'est Louis Sauveur de Villeneuve, ambassadeur à Constantinople, qui fait construire la bastide, dont les volumes et les lignes courbes traduisent un grand sens de l'apparat. Il fait établir des plans par l'architecte Drevetot, à qui l'on doit notamment le couvent des Bernardines, qui abrite aujourd'hui le Lycée Thiers.

La propriété est acquise en 1770 par Joseph Hugues, réputé comme l'homme le plus riche de Marseille, qui sera guillotiné sous la Révolution. Le fils Hugues rachète la bastide et certaines dépendances. Par la suite, le négociant Anthoine, pionnier du commerce avec la Mer Noire, Maire de Marseille en 1805 et **futur baron de Saint Joseph, restaure le château et donne au parc son caractère « pittoresque » en y intégrant rocailles, sculptures et cascades.**

Les réceptions se succèdent alors à Saint Joseph et sur sa magnifique terrasse, dominant tout le territoire de Marseille jusqu'à la mer. Ces cérémonies manifestent aux yeux de tous la réussite de son propriétaire. Cependant, même dans ce lieu de plaisir et de repos qu'est la bastide, les fonctions résidentielles et sociales et l'économie restent étroitement liés, associant harmonieusement jardins d'agrément et jardins de production fruitière et maraîchère.

Vendu aux enchères en 1829 et transformé en couvent, le domaine connaît des fortunes diverses avant d'être acheté, en 1921, par l'Evêché de Marseille qui y installe le Grand Séminaire. En 1976, la Ville de Marseille acquiert la bastide et son parc d'une superficie de 2,8 hectares avec pour double objectif la préservation de ce joyau du patrimoine historique local et la création d'un parc pour la population du quartier.

La bastide abrite aujourd'hui la mairie des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements, ainsi qu'un centre d'animation de quartier, tandis que dans les dépendances est installé l'un des six équipements d'éducation à l'environnement municipaux, le Relais Nature Saint Joseph.

ETAT DU LIEU

Bon état général